

refus de soin ou d'aide

Par [licambe](#) Postée le 20/07/2020 16:47

bonjour, mon conjoint est alcoolique depuis que je le connais. Il allait mieux et la consommation d'alcool avait chuté. Il a suivi des cures avant notre rencontre. Mais depuis 1 an et demi sa consommation a augmenté de façon exponentiel et surtout il a des moments où il va bien et il ne consomme pas pendant des jours et quand il craque, c'est de jours à se mettre dans un état terrible. Il refuse de se faire aider, de voir un psy d'aller voir un addictologue car ils sont nuls et cela ne sert à rien dicit lui même. Aujourd'hui je rentre du travail et il y a du sang par terre car il s'est fait mal. Il nécessite des points de sutures au doigt ou de voir un médecin. Car je le soupçonne d'avoir eu des crises épilepsies à cause de l'alcool. Refus!!! Il est en arrêt longue maladie car il a manqué perdre son emploi puisqu'il revenait à la maison boire et ne prévenait jamais son employeur. La chance qu'il a est d'avoir évité le licenciement. Aucun membre de sa famille n'est au courant qu'il est en arrêt. Ils sont tous au courant de son pb d'alcool mais quand ils le voient c'est punch en apéro et vin à chaque repas.... Mais sa malchance est qu'il s'ennuie et il boit. Que puis je faire car j'ai vraiment peur qu'il nuise à la sécurité de quelqu'un ou de lui-même. Il est plutôt violent avec lui même. Et à chaque fois où la boisson le domine, il devient un pervers narcissique... moralement j'ai pris du recul mais c'est dur. Quelles sont mes options? Il n'assume rien et ne se met pas en cause des incidents causés... Je ne sais que faire mais je sais qu'il doit être aidé dans un établissement car il est incapable de lutter, lui même me le dit...

Mise en ligne le 21/07/2020

Bonjour,

Nous comprenons que la situation soit difficile à vivre pour vous.

Derrière ce type de consommation se cache souvent la présence d'un mal-être. L'alcool, du fait de ses effets anxiolytiques et antidépresseurs, apaise un état de tension, une souffrance.

D'après votre récit, votre compagnon souffre visiblement de façon importante.

Le parcours d'une personne dépendante à l'alcool n'est pas linéaire. Des phases d'accalmie, de rechute, d'agressivité, ... s'enchaînent et sont dépendantes, généralement, des émotions et de leur gestion.

Une des plus grandes difficultés que l'on rencontre et que l'on ne peut pas forcer quelqu'un à entreprendre une démarche de soins, à arrêter l'alcool s'il ne le souhaite pas. Il faut qu'il soit volontaire de cette démarche pour qu'elle ait du sens, afin qu'il soit acteur de celle-ci.

Les raisons pour lesquelles il boit lui appartiennent et de ce fait, lui seul peut travailler dessus, ou avec l'aide de professionnels et il n'est objectivement pas enclin à cela pour l'instant.

Le fait qu'il refuse d'aller consulter vous met inévitablement dans un sentiment d'impuissance qui n'est pas facile à accepter.

Nous entendons que vous l'aimez et que vous avez pour espoir que la situation change mais personne ne peut vous dire si ce sera le cas, et si oui, dans combien de temps.

En attendant, il semble donc important que vous vous recentriez sur vous, que vous preniez du recul afin d'identifier quelles sont vos propres limites, ce que vous êtes en mesure ou pas d'accepter dans votre couple. Vous devez vous protéger de ces moments douloureux, de son comportement qui est visiblement parfois « pervers ».

Nous tenons à vous préciser que vous n'êtes en aucun cas responsable de ses réactions. Elles lui appartiennent totalement. .

Si vous ne pouvez pas le forcer à changer, vous pouvez, par contre, essayer de vous recentrer sur vous afin d'insuffler un changement qui vous sera bénéfique et qui vous aidera à mieux réfléchir sur vos choix de vie et sur votre positionnement au sein de votre couple.

Pour du soutien, ou pour vous aider dans votre positionnement par rapport à lui, sachez aussi que vous pouvez contacter des professionnels de santé (médecin addictologue, psychologue, ...). Ces consultations se trouvent dans des CSAPA (Centres de Soins, d'Accompagnement et de Prévention en Addictologie). Elles sont gratuites et confidentielles. Votre conjoint pourra si rendre également s'il change de point de vue un jour.

Vous trouverez les coordonnées des centres proches de chez vous sur notre site internet www.alcool-info-service.fr via la rubrique « adresses utiles ».

Également, pour un échange plus approfondi sur votre situation, sachez aussi que nos écoutants sont joignables soit par téléphone au 0980980930, appel anonyme et gratuit, tous les jours de 8h à 2h, soit par Chat via notre site internet, tous les jours de 8h à minuit.

Bien à vous

En savoir plus :

- [Adresses utiles du site Alcool info service](#)